

Jean-Claude Farcy et Alain Faure

**UNE GÉNÉRATION DE FRANÇAIS
À L'ÉPREUVE DE LA MOBILITÉ.**

Recherche sur la mobilité
des individus à la fin du 19e siècle.

INED, 2003

Conclusion

(Rédaction : Jean-Claude Farcy et Alain Faure)

La pagination originale est donnée en italiques entre crochets

Une génération de Français à l'épreuve de la mobilité ? Nous savons que les contemporains ont insisté, plus qu'il n'était besoin, sur la charge dramatique de cette *épreuve* subie par les migrants : la perte de vigoureuses et saines racines rurales, l'entrée dans le monde dangereux, mortifère et criminogène de la ville, particulièrement de la capitale, tous ces thèmes bien connus d'une littérature témoin du désenchantement des notables face au développement d'une France industrielle et citadine, étaient bien évidemment à notre horizon de départ.

Au terme de l'enquête, les réponses sont toutes en nuances. D'abord il convient de noter à nouveau, comme des études récentes l'ont souligné, que le monde agricole est loin d'être attaché à la glèbe comme autrefois le serf l'était au seigneur... Il existe une mobilité locale importante, notamment des jeunes effectuant leur première sortie du cocon familial pour être placés comme domestiques dans leur région : cette mobilité – liée à une forme d'apprentissage – est le lot des fils et des filles de la grande masse de la paysannerie, exception faite de la grande culture. Ensuite, pour ceux qui franchissent l'horizon local pour aller vivre en milieu urbain, le bilan ne présente pas les traits catastrophiques qui viennent d'être rappelés. On ne saurait affirmer que la migration est l'école du crime. Sans doute ceux qui ont quitté leur pays d'origine font-ils, à proportion, davantage connaissance avec la correctionnelle (ou le conseil de guerre, car les délinquants jugés par les militaires présentent des caractéristiques sociologiques identiques à celles des prévenus jugés par les tribunaux civils) que ceux qui restent stables, demeurant fixés dans la commune de leurs parents. Et il est vrai également qu'un séjour dans la capitale augmente encore un peu plus le risque de commettre une infraction. Mais n'est-ce pas le résultat d'une politique de contrôle social cherchant en priorité à surveiller, à faire rentrer dans les normes urbaines cette population, issue des campagnes, qui renouvelle constamment la substance de la ville ? A cet égard l'analyse de détail des infractions n'apporte pas de conclusion nette : l'errance n'est pas spécifique aux migrants, et c'est tout juste si l'on devine que les immigrations récentes – comme celles de la Bretagne – ont davantage maille à partir avec la justice que les plus anciennes, témoignage probable d'une intégration plus difficile, en l'absence de filières d'accueil bien implantées. Mais l'important est de remarquer que les provinciaux venus à Paris sont loin d'atteindre le taux record de déviance des Parisiens natifs de la capitale, record dû à un tempérament rebelle à toute autorité. [521] Autrement dit, ce n'est pas le déracinement qui est facteur de déviance, mais plutôt l'assimilation, par les migrants et surtout les générations suivantes, des habitudes citadines. A la limite on pourrait se demander si le profil de déviance des migrants provinciaux, loin de témoigner des difficultés d'insertion, n'est pas significatif plutôt... d'une intégration *en cours* des normes urbaines. Il reste que pour une partie de ces jeunes provinciaux le séjour est difficile et le tribunal sanctionne alors aussi des échecs. De la dureté du milieu d'accueil on a la preuve évidente par les taux de mortalité : bien qu'en meilleure condition physique que ceux qui resteront au pays, les migrants risquent plus souvent que ces derniers de rencontrer la mort à Paris. Mais, là encore, on constate que les natifs de Paris sont en plus mauvaise posture que les migrants...

Certes tout n'est pas illusion dans les représentations contemporaines. Ceux qui viennent tenter leur chance dans le département de la Seine sont bien, en grande majorité, des ruraux, issus des milieux agricole et ouvrier, et l'analyse du contingent de migrants fournis par nos dix départements, représentatifs de l'émigration vers Paris, le confirme amplement. Telle est du moins, à l'évidence, le regard – et il est juste – que l'on peut avoir à l'arrivée. Mais, *au point de départ*, la notion d'exode rural est déjà plus discutable. C'est tout l'intérêt de la source des registres matricules,

autorisant une étude longitudinale des déplacements, permettant de saisir la migration comme processus, de pouvoir montrer la complexité et la variété des comportements migratoires. Sans doute, en termes de bilan, il est clair que s'opère, à l'échelon de ces 25 ans pendant lesquels nous suivons une génération, une perte de substance du tissu rural. Au fil des ans on voit le domicile rural s'amenuiser au profit de la ville, l'émigration vers une autre région rurale étant très minoritaire. Mais ce mouvement est le fait avant tout des jeunes : ce sont eux qui assument les difficultés économiques de la grande crise agricole. Il faut absolument écarter l'idée d'un déracinement de familles d'exploitants agricoles ruinées, ou d'un prolétariat rural chassé de la campagne par la mécanisation. Ce sont les enfants de ces familles rurales en difficulté qui assureront l'ajustement des campagnes aux nouvelles conditions économiques. Faute d'emploi sur place, ils prennent le chemin de la ville.

Mais il ne s'agit pas, à cette période observée par nous, d'une émigration de la misère. D'abord elle n'a pas toujours un caractère définitif, loin s'en faut, puisque si presque un jeune sur deux est tenté, à un moment donné, de quitter son milieu d'origine, pour une bonne moitié de ces migrants c'est d'un séjour temporaire à la ville qu'il faut parler. On reconnaît ici le modèle des migrations issues du Massif central. L'étude des jeunes du Cantal et de la Creuse en a apporté confirmation. Sans avoir leur ampleur, les déplacements temporaires en milieu urbain existent aussi pour les autres départements, et ils rendent compte du nombre important de jeunes déjà présents dans la capitale au moment de la conscription. C'est que pour beaucoup le séjour à Paris a valeur de stage de formation professionnelle, notamment dans les métiers du commerce et plus particulièrement dans l'alimentation. Cela explique en partie que l'on vienne directement dans la capitale sans passer par des étapes intermédiaires, ces dernières étant peut-être plus spécifiques d'une migration [522] familiale bien peu représentée à l'époque considérée. Il reste cependant que, dans l'ensemble, l'arrivée à Paris vaut bien rupture définitive avec le point de départ : au moins les deux tiers de ces migrants restent fidèles à la grande ville, même s'ils tendent, avec l'âge, à s'orienter davantage vers sa banlieue.

Pour ces migrants décidés à rompre avec le milieu rural, les raisons de partir sont aussi à rechercher dans les perspectives de promotion sociale. Ils ont une condition physique et un bagage intellectuel plus favorables, mais sans que l'on puisse affirmer que l'école est facteur d'exode rural. Ces traits s'accroissent quand ils s'orientent vers la Seine. C'est à ce niveau que la sélection opérée par la capitale au sein des migrants est la plus nette. Elle accueille, de préférence, parmi les migrants provinciaux, des jeunes instruits, issus des villes, des centres administratifs, ayant un profil social original, où commerçants et employés ont une place importante. Cette orientation privilégiée est naturellement liée à la structure des emplois offerts par la capitale. Mais elle répond également, plus profondément, au besoin de renouvellement de la population auquel la grande ville est confrontée.

Une des questions soulevées par cette recherche est en effet la façon dont se renouvelle une population. Dans le cas de Paris, même en pleine seconde moitié du 19^e siècle, la dureté du milieu faisait encore de ses natifs des individus fragiles, marqués dans leur corps. En même temps la capitale attirait à elle une certaine élite – sur le plan physique – de la migration provinciale, qui tout naturellement tranchait avec les originaires de la ville, plus exposés qu'elle à la mort ou aux maladies infectieuses. La migration avait l'allure d'une régénération permanente sur fond de déperdition. Ce schéma, sorte d'ancien régime de la démographie urbaine, était, pensons-nous, appelé à rapidement disparaître, en raison de l'amélioration des conditions de vie en ville. On connaît la formule germanique affirmant que la ville

rend libre..., en tout cas, passée l'année 1900, la ville rend sain. Mais d'autres mesures en deçà et au-delà de l'époque couverte par notre recherche, intéressant aussi d'autres grandes villes à forte immigration, seraient nécessaires pour mieux dater et comprendre cet ancien âge du développement démographique. La source militaire, pour les hommes du moins, reste, correctement maniée, un excellent instrument de mesure de la santé des populations.

Effet de sources, précisément, ou réalité ? Il nous est apparu qu'existait, vu en tout cas du milieu d'accueil, des âges migratoires. L'enfant ou l'adolescent accompagnant ses parents, le jeune issu de l'émigration familiale, le jeune venu seul à Paris vers vingt ans pour un stage en boutique ou pour apprendre en atelier les tours de main qui ne pouvaient s'apprendre qu'en cette ville, puis, enfin, la foule des migrants dont les arrivées s'échelonnaient entre 24 ans à peu près et 30 ans, tous à la fois se ressemblaient et se différençaient : même vigueur, mais une origine rurale de plus en plus prononcée. La campagne partait tard, finalement, mais quand elle donnait, c'était massivement. Ce qui pose le problème de la composition sociale précise de l'immigration en ville, ou disons mieux de la formation préalable à la venue, des savoir-faire et du capital amenés avec soi.

Plusieurs fois, par le biais notamment des itinéraires reconstitués en types, [523] il nous est apparu que cette immigration était globalement plus composite, plus mêlée qu'une représentation sommaire pourrait le faire croire : des ouvriers sans doute, mais aussi tant d'employés, futurs "cadres" ou futurs boutiquiers, et déjà d'authentiques bourgeois. Mais n'était-ce pas là aussi très logique ? Parmi les jeunes urbains, quels étaient ceux qui bougeaient non pas forcément le plus, mais le plus loin ? Qui étaient les plus ouverts au monde ? Ceux qui déclaraient les meilleurs métiers, c'est-à-dire les futurs ou les déjà bourgeois... Celui qui bougeait à la fois le plus souvent mais le moins loin était le manuel, l'ouvrier, le pauvre. Le Parisien natif, celui qui se fixait en la ville et surtout y faisait souche, c'était d'abord lui, le pauvre, l'ouvrier, le manuel. Si les catégories supérieures de la société urbaine étaient plus volatiles que les autres, il était normal que l'immigration vienne aussi renouveler ses rangs, peut-être même en priorité. Cette "parisienneté" plus grande des ouvriers tenait elle-même à l'ancienneté, à la force et aux capacités de renouvellement de l'industrie parisienne. Pourquoi se déraciner quand on avait l'emploi à sa porte, ou plutôt tous les types d'emploi, du journalier au façonnier ? Pourquoi même aller en banlieue ? L'industrie, clef de la démographie parisienne.

Il n'empêche que la ville retenait le plus grand nombre de ceux qui y grandirent ou achevèrent d'y grandir, même et y compris les favorisés de la vie. Sept recrues parisiennes sur dix en tout cas se trouvaient habiter Paris quand nous les voyons disparaître de nos registres, en général entre 40 et 45 ans. Il y a là une forte présomption de fixation définitive, présomption fondée sur le fait maintes fois constaté par nous en décrivant les itinéraires des uns et des autres que la mobilité était essentiellement concentrée dans les premières des vingt-cinq années où notre observation se trouve limitée. Rien d'étonnant là encore si on se rappelle que près d'une recrue parisienne sur deux n'aura jamais, après 1880, d'autres adresses que des adresses parisiennes. Il faut voir là d'abord un effet des attitudes ouvrières, mais aussi du retour à Paris, en fin de carrière résidentielle, de beaucoup de gens des catégories que nous qualifions plus haut de volatiles. Ces transfuges avaient en fait le cœur fidèle.

Mais les migrants provinciaux eux-mêmes n'étaient pas loin d'atteindre un degré comparable de fixation à Paris, non sans il est vrai de grandes disparités selon les origines départementales : les oiseaux de passage ne manquaient pas parmi eux.

Preuve d'insertion que cette installation en ville de la majorité ? Deux faits mis en évidence par l'étude détaillée de leurs adresses semblent aller en ce sens : leur relative dispersion résidentielle – avec les inévitables exceptions, surtout du côté des gens de l'Auvergne – évoque plus leur fusion au sein des différentes classes de la société urbaine que leur regroupement en communautés vivant soit dans un repli défensif soit en "colonie" structurée et tournée vers la conquête des places. D'autre part leur faible mobilité résidentielle, qui contraste si nettement avec le penchant prononcé des Parisiens à bouger en leur ville, témoigne, à nos yeux, d'une volonté d'enracinement, d'un investissement des efforts en un lieu pour parvenir au mieux des possibilités individuelles. Inertie ? Non, attachement à Paris.

Renouvelons ici le souhait que des études comparables soient menées sur d'autres grandes villes pour apprécier si cette capacité de la ville à retenir [524] aussi bien ses enfants que ses hôtes était un trait proprement parisien ou bien une réalité banale.

Ce penchant à bouger si prononcé chez les Parisiens d'origine – entre 4 et 5 adresses en général sur 20 ou 25 ans de vie observée – ne les amenait pas pour autant à bouger n'importe où et n'importe comment. Passer sa vie dans la même maison était chose rare, ne jamais quitter un quartier était déjà plus fréquent, mais quand même minoritaire, tout comme d'ailleurs, à l'autre extrême, le fait de toujours bouger d'un bout de la ville à l'autre. La règle était plutôt de se mouvoir à l'intérieur d'un territoire couvrant plusieurs quartiers mais ignorant les frontières d'arrondissement, d'un "terroir" qui était une sorte de couloir de déplacement des hommes et des activités, et dont l'axe faubourg du Temple/ Belleville reste sans doute le meilleur exemple. En banlieue, c'était la commune qui, plus encore que les terroirs à Paris, captait l'essentiel de la mobilité des recrues y vivant et évoluant. Mais à Paris, ces frontières coutumières étaient éminemment poreuses, et la mobilité à long rayon existait aussi, bien sûr. L'individu, même en se déplaçant de proche en proche, pouvait au bout du compte se retrouver fort loin de son point de départ. Cela était particulièrement vrai dans le cas où la mobilité prenait une nette signification sociale, témoignant soit d'une réussite – ces gens qui partant de faubourgs ouvriers gagnaient les quartiers du centre – soit d'un mouvement inverse d'expulsion vers ces faubourgs des ouvriers vivant encore en ces régions de plus en plus inhospitalière aux démunis. A côté de la mobilité banale des terroirs, le déménagement à l'identique en quelque sorte, il y avait une mobilité de conquête et aussi une mobilité de défaite.

Telles sont les principales conclusions qui nous semblent acquises à l'examen du carnet d'adresses de la génération qui a vécu à l'âge adulte dans les deux dernières décennies du XIXe siècle et avant l'hécatombe de la guerre de 1914-1918. Elles valent bien sûr pour l'échantillon retenu, à savoir le cas de figure le plus évoqué, par les contemporains et les historiens, de l'émigration rurale vers la capitale. Il faudrait naturellement prolonger une telle enquête dans d'autres directions. La source utilisée, en permettant pour la première fois dans ce genre d'étude d'analyser le processus migratoire au niveau des individus, en autorisant la mesure des flux et le suivi des itinéraires migratoires, nous paraît désormais, nous en sommes persuadés, incontournable. Elle pourrait sans difficulté être sollicitée pour d'autres terrains, grande ville (comme Lyon, Marseille, etc.), cités industrielles (Nord) ou régions agricoles particulières dont on cherche à mieux comprendre le dépeuplement. Par ailleurs il n'est pas certain que nos résultats soient valables pour les générations antérieures, en particulier pour celles qui vivent difficilement les années de crise du milieu du XIXe siècle. Mais en amont de notre période, les

registres matricules perdent de leur pertinence, du fait d'un recrutement militaire très sélectif et minoritaire. En aval de notre classe 1880, l'obstacle réside plutôt dans les perturbations majeures introduites par la première guerre mondiale dans les effectifs suivis. Après celle-ci, pour les années 1920 et 1930, encore bien méconnues des ruralistes, l'enquête mériterait d'être poursuivie, à condition que le relevé des adresses soit toujours effectué correctement. [525]

Mais ces mobilités, nous avons conscience de les avoir décrites mais non vraiment expliquées. Nous avons mesuré l'intensité et l'expansion des déplacements urbains mais sans vraiment percer la nature plurielle de l'énergie à leur source. Nous avons, sur ces points, surtout jeté des bases statistiques à la réflexion, solides mais insuffisantes. Qu'en est-il du rôle du travail, sa nature, sa proximité ? Quel est le rapport entre un changement d'activité et un changement d'adresse ? Qu'en est-il du poids de la famille, du mariage ou du non mariage, des enfants et de leur nombre ? Les adresses cataloguées dans les registres matricules sont autant de réponses à des débats personnels et domestiques sur l'endroit à venir habiter. Nous avons bien la réponse, mais nous ignorons les questions. La source militaire peut nous permettre de rentrer au cœur de ces débats, mais à la condition de compléter le suivi résidentiel qui est sa vraie et irremplaçable richesse – sans oublier le suivi pénal –, par un suivi professionnel quand il ne nous est pas donné et un suivi familial, personnel. L'état-civil n'est-il pas là pour nous renseigner sur ces points ? Il conviendrait d'augmenter notre base de données d'informations recueillies dans les actes de naissance, mariage et décès, ainsi que dans les nombreux registres de l'administration fiscale, particulièrement ceux de l'Enregistrement, les seuls à pouvoir préciser la fortune et la position sociale des individus à différents stades de leur existence. Un tel travail, à condition d'être limité à un sondage raisonné construit à partir des résultats de l'enquête actuelle, est parfaitement envisageable.

L'étude d'une génération fondée sur le mélange de ces deux sources – la militaire et la civile –, nourrie de l'expérience accumulée par les historiens démographes attachés à l'une ou l'autre, n'est-ce pas là un beau chantier pour l'avenir ? [526]